

Lyon, le 28 février 2020

Page 1 / 2

La Région démarre les travaux de doublement de la RN88 à Yssingeaux

Les travaux du doublement de la RN88 ont été lancés ce vendredi 28 février au niveau de la déviation d'Yssingeaux par le Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

La Région pilote ce chantier en assurant pour la première fois la maîtrise d'ouvrage déléguée par l'Etat pour deux opérations d'aménagement de la RN88 au niveau de la déviation d'Yssingeaux et entre Le Pertuis et Saint-Hostien.

Elle investit pour ce chantier historique 234,8 millions d'euros sur un budget global de 263,3 millions d'euros, un effort financier pour l'avenir de ce territoire permis grâce à la bonne gestion régionale. Cette mise en 2x2 voies va enfin permettre de rendre le trajet plus sûr pour les automobilistes, d'améliorer leurs temps de parcours quotidiens, de mieux desservir les territoires et de conforter ainsi l'attractivité et le développement économique de la Haute-Loire.

Mise à 2x2 voies de la déviation d'Yssingeaux

La Région finance à 100% cette opération, soit **37,8 millions d'euros**. L'opération consiste à élargir la route nationale existante sur un tronçon de 3,8 kilomètres. Au nord, le doublement prolonge l'actuel tronçon à 2x2 se terminant après l'échangeur de la Guide. Au sud, le doublement s'arrête avant le viaduc du Ramel qui reste à 2 voies. La vitesse de référence sera à 110 km/h.

Au programme des travaux

- ❖ Prolongement de 4 passages inférieurs et d'un boviduc (passage pour bovins)
- ❖ Construction d'un mur de soutènement de 140 mètres de long dans le secteur de Lavée
- ❖ Réalisation de 4 écrans acoustiques de type béton de bois et 4 écrans occultant de type palissade bois, sur une longueur totale de 1 530 mètres
- ❖ Déplacement de certaines sections de la voie communale qui longe la RN88 entre Villeneuve et Echabrac
- ❖ Démolition partielle et reconstruction de 2 ouvrages hydrauliques, correspondant aux deux bras du cours d'eau Riou Mouri

Les travaux doivent durer deux ans et demi.

Déviation de Saint-Hostien / Le Pertuis

La Région finance à hauteur de 198 millions d'euros ce chantier. Le Département de la Haute-Loire finance à hauteur de 14 millions d'euros et l'Etat à hauteur de 14,5 millions d'euros. L'opération consiste à aménager un tracé neuf à 2x2 voies d'une longueur totale de 10,7 kilomètres. Du nord au sud, le projet traverse les communes du Pertuis, de Saint-Hostien, Saint-Pierre-Eynac et Saint-Etienne-Lardeyrol. La vitesse de référence sera à 110 km/h. Deux points d'échanges sont prévus : un échangeur complet au franchissement de la RN88 actuelle, à proximité du cimetière de Saint-Hostien ; un échangeur complet au Col de Pertuis.

Au programme des travaux

- ❖ Rétablissement des communications nécessitant la construction de 13 ouvrages d'art et d'un viaduc dit « viaduc de Roudesse » de 300 mètres de long
- ❖ 2 600 mètres linéaires de protections acoustiques (écrans, merlons)
- ❖ Terrassements importants : 3 000 000 m³ de déblais et 1 400 000 m³ de remblais
- ❖ Traversée d'un périmètre de captage d'alimentation en eau potable de Valaugères.

Les travaux doivent durer trois ans et demi.

« C'est un chantier historique pour la Haute-Loire car de mémoire il n'y en a pas eu de cette dimension depuis 30 ans. Et c'est une première, car c'est la Région qui pilote ce chantier et en est le premier financeur. Grâce à sa bonne gestion, Auvergne-Rhône-Alpes a été en mesure de financer ce gigantesque effort de solidarité vis-à-vis de ce département qui gagnera incontestablement en attractivité, mais surtout en sécurité pour les déplacements. », déclare le Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

